



Dammartin-en-Goële, le 22 avril 2021

## Communiqué de presse

### **L'incompétence et l'amateurisme au pouvoir depuis 7 ans !**

Après les deux conseils municipaux sidérants de la semaine dernière, celui d'hier soir a démontré une nouvelle fois que l'incompétence et l'amateurisme sont au pouvoir depuis 7 ans à Dammartin-en-Goële.

Face à la colère qui gronde dans notre ville suite à l'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 77,3 % (hors frais fixe de gestion) votée la semaine dernière, le maire illégitime a rétrogradé et a reconnu que la ville serait mise sous tutelle de la préfecture si le budget n'était pas voté hier soir. Il a donc soumis au vote un budget insincère, préparé avec une augmentation de 77,3 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties, qu'il corrigera ultérieurement avec le vote d'un budget supplémentaire prenant en compte le nouveau taux de taxe foncière voté hier soir en préambule du Conseil. Mais de qui se moque-t-on ?

Pas un seul élu du Conseil municipal n'a été capable d'expliquer la hausse démesurée de la taxe foncière votée hier soir, comme ils n'avaient pas été capables de l'expliquer la semaine dernière, reprenant le chiffre de 73 % alors que l'augmentation était de 77,3 % hors frais fixe de gestion ! L'augmentation votée hier n'est pas de 40 % comme l'a expliqué le maire illégitime dans une vidéo culpabilisatrice, mais bien de 47,8 % hors les frais fixe de gestion du bas de la feuille d'imposition (Le montant de la taxe foncière est le produit de la valeur locative par la somme des taux, plus les frais fixes de gestion). Avec le vote hier d'un taux de 65,5 % au lieu de 40,5 % de la part fusionnée communale et départementale, **la taxe foncière augmente de 47,8 % : c'est toujours inacceptable !**

Sous pression hier soir, le maire illégitime a révélé qu'ils étaient responsables avec monsieur MESSIAEN l'ancien maire-adjoint aux finances d'une perte de 3 000 000 d'euros de participation de l'aménageur Nexity Foncier Conseil, pour les infrastructures du nouveau quartier de La Folle Emprince, parce qu'ils n'avaient pas signé à temps un avenant de la convention ! Non seulement ils ont dénaturé et enclavé ce nouveau quartier, mais cela s'ajoute aux 10 000 000 d'euros de bénéfices supplémentaires de l'aménageur et à l'abandon de la salle de spectacle et de cinéma (200 000 euros gaspillés pour les études et 1 700 000 euros de subventions volatilisés), aux terrains bradés zone de l'Europe, etc...

Notre ville ne peut pas continuer à être gérée par une majorité sortante incompétente et illégitime depuis la condamnation de sa tête de liste. Les Dammartinois-e-s doivent pouvoir choisir un nouveau maire, une nouvelle équipe, en connaissance de cause.

Nous appelons les Dammartinois.e.s à signer la pétition du « Collectif dammartinois pour l'éthique et la transparence » à l'adresse [www.change.org/DemissionElectionsDammartin](http://www.change.org/DemissionElectionsDammartin), et à venir nombreux **samedi à 15 h, place des Prieurs, pour demander la démission du Conseil municipal et protester contre l'augmentation inacceptable de la taxe foncière.**

Liste « Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële » conduite par Stéphane Jabut aux élections municipales 2020